



Services à l'agriculture

Second d'exploitation en cultures spécialisées



Témoignage

Autres dénominations : Régisseur, Adjoint au chef d'exploitation, Responsable d'exploitation



Qu'est-ce qui vous plaît dans votre poste actuel ?

L'importance des responsabilités qui me sont confiées dans la production spécialisée d'asperges me convient parfaitement. C'est également pour moi l'opportunité de développer mes compétences en matière de gestion des ressources humaines, avec notamment l'objectif d'arriver au bon compromis entre le rendement et le maintien d'une bonne ambiance sur l'exploitation.

Quels sont les principaux attraits de votre métier ?

Travailler dans une exploitation qui se situe à la pointe en matière d'organisation, de production et de qualité est un aspect très enrichissant. Le fait d'être un intermédiaire me paraît aussi intéressant. J'apprécie mes relations privilégiées avec le chef d'exploitation et l'objectif des performances fixées. D'autre part, composer avec des horaires variables est agréable. En effet l'organisation particulière de mon emploi du temps sur l'année, avec des périodes creuses importantes, me permet d'avoir du temps libre pour ma vie familiale. C'est un aspect que j'ai privilégié dans le cadre de ma recherche d'emploi. En outre, il me semble difficile de travailler dans un autre secteur lorsqu'on a connu le milieu agricole. J'y apprécie le travail de plein air ainsi que le contact avec la nature.



Laurent MANATHON

Second d'exploitation en productions d'asperges à Boos (Landes)

Formation

- **Bac pro** Conduite et gestion de l'exploitation agricole, système à dominante cultures
- **Brevet professionnel** Responsable d'exploitation agricole
- **BTSA** Agronomie : productions végétales, Production horticole, Viticulture-oenologie, Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
- **Ecole d'ingénieur** en agriculture ou horticulture

Activités

Le second d'exploitation organise les travaux de culture et de récolte, sur un plan technique et humain :

- Il établit le plan cultural et programme les opérations de production dans le respect des cahiers des charges signés par le chef d'exploitation : mise en place des cultures (préparation des plastiques et des buttes en production d'asperges par exemple), irrigation, application des produits phytosanitaires si nécessaire dans le respect des normes environnementales. Il observe l'état des cultures et procède éventuellement à des tests pour améliorer leur développement.
- Selon l'évolution des plantes et les conditions climatiques, il planifie les activités du personnel qu'il encadre. En période de récolte, il constitue les équipes de saisonniers (ramasseurs, approvisionneurs en caisses, laveurs...), répartit les tâches et assure la logistique (fournitures, transports...).

Le second d'exploitation participe à la gestion et aux choix stratégiques de l'exploitation :

- Il assure la gestion matérielle de l'exploitation (approvisionnement, maintenance des équipements...).
- Il remplit les documents liés au suivi administratif et réglementaire de l'exploitation (fiches de traçabilité, déclarations d'embauche...). Il rédige un bilan annuel d'activités.
- Il relève les données technico-économiques liées aux cultures, les analyse et apporte les corrections nécessaires en vue d'obtenir un résultat optimal.
- Si besoin, il entretient les relations avec l'ensemble des intervenants sur l'exploitation (fournisseurs, conseillers agricoles...).





Conditions d'exercice

Le second d'exploitation est l'intermédiaire entre le chef d'exploitation et l'ensemble du personnel. L'étendue de ses activités varie fortement selon l'organisation de l'exploitation et se restreint parfois au seul domaine technique.

Ses interventions sont fréquentes sur le terrain mais une partie de ses activités se déroule en bureau. Son rythme de travail est particulièrement soutenu en période de récolte.



Compétences et qualités

Le second d'exploitation possède de **solides connaissances en techniques culturales**. Il sait utiliser le matériel, conduire et régler les engins agricoles. Il maîtrise également l'outil informatique. Il est capable **d'analyser et de synthétiser des informations techniques et économiques** et d'évaluer les résultats pour corriger et inno-

ver. Il dispose **d'aptitudes à l'encadrement du personnel** et se montre pour cela pédagogue et diplomate. Doté du sens de l'organisation, il fait aussi preuve d'une **forte disponibilité** et de **polyvalence**. Son sens des relations humaines lui permet de s'adapter à des interlocuteurs multiples.

Perspectives d'évolution

- Le second d'exploitation peut accroître sa prise de responsabilité au sein de l'entreprise en devenant **exploitant associé**. Il peut aussi, avec de l'expérience, se positionner sur les fonctions de régisseur ou de **responsable d'exploitations** (statut cadre).
- Il peut également choisir de s'installer à son compte comme **chef d'exploitation**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1416 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

